



AVIS PUBLIC

DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL

Lors de sa séance qui sera tenue à compter de 18 h 30 le 22 janvier 2019, le conseil municipal se prononcera sur les demandes d'usage conditionnel suivantes :

Nom du requérant :	Michel Mathieu
Emplacement :	38, Croissant des Iroquois
Objet de la demande :	Autoriser l'agrandissement du bâtiment existant pour y aménager un logement intergénérationnel

Nom du requérant :	Simon Robitaille
Emplacement :	465, chemin des Patriotes Est
Objet de la demande :	Autoriser l'agrandissement du bâtiment existant pour y aménager un logement intergénérationnel

Cette séance du conseil municipal se tiendra dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 188, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Toutes personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes au cours de cette séance.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
Ce 4^e jour du mois de janvier 2019

François Lapointe, OMA, avocat
Greffier